SISTERON-JOURNAL

POLITIQUE — COMMERCIAL — LITTÉRAIRE-SPORTIF — ET D'ANNONCES JUDICIAIRES

Administration - Rédaction : Tél. 1.48
25, Rue Droite, SISTERON (B.-A.)
Directeur : Marcel LIEUTIER
Abonnement : 1 an : 4 N.F. 50
C. C. P. PASCAL-LIEUTIER
156-36 Marseille

Paraît le Samedi
66me Année

Le Numéro : 0 N. F. 10
No 784

SAMEDI 21 JANVIER 1961

Tarif des Annonces :
Annonces Légales : 0 N.F. 80 la ligne
Autres Annonces : on traite à forfait
Pour la Publicité extra-régionale
s'adresser à l'AGENCE CHIMOT
3, Rue d'Amboise, PARIS (2e)

BARTEX
CONFECTIONS
NOUVEAUTES
Rue Droite
SISTERON

HISTOIRE VECUE

Les surprises du Marché Noir

par Edmond CALVET

Aux sombres jours de l'occupation de Paris par les Allemands, je fus accroché brusquement sur les Boulevards par l'ami Pin.

— Du marché noir, en fera qui diable voudra !... Pour ma part, c'est fini !... n...i...ni... s'écria-t-il avec un air passablement dégoûté et sur un ton qui n'admettait pas la moindre réplique.

— As-tu été pincé par les agents préposés à la surveillance du ravitaillement ?

— Risque pas !... on est trop malin.

— Aurais-tu fait imprudemment des avances d'argent pour l'acquisition de produits qui ne te sont point parvenus ?

— Si ce n'était que çà... a répliqué en soupirant mon ami Pin.

— Alors je parie que tu as failli être empoisonné par des denrées d'origine suspecte.

— Empoisonné, c'est le mot, mais pas au sens que tu crois. Empoisonné moralement, je veux dire, depuis bientôt trois semaines. Et çà ne finira peut-être jamais ! s'est exclamé l'ami Pin en faisant un grand geste de désespoir.

— Explique-toi, voyons !

Sans prêter la moindre attention à mon impatience, mon interlocuteur, me regardant dans le blanc des yeux, m'a murmuré avec un tremblement dans la voix :

— Mon cher, si tu me permets de te donner un conseil : méfie-toi du marché noir !... car tu ne sais pas jusqu'où çà pourrait te mener...

— En prison, parbleu !

— Tu n'y es pas, mon vieux. Car d'une prison, on finit toujours par sortir, tandis que de mon affreux cauchemar, je crois que je ne pourrai jamais m'évader !...

— Alors, adieu, fis-je brusquement en serrant la main de l'ami Pin, je n'ai pas le talent d'Œdipe pour devines les énigmes.

Mais celui-ci, me retenant par le revers de mon veston, m'entraîna vers la terrasse du Café de Madrid.

Après avoir vidé d'un seul trait un demi de bière, il commença son récit :

— Il y a une quinzaine environ, j'étais allé dans la Banlieue-Sud pour me procurer, au marché noir, bien entendu, mes provisions de la semaine. Sur le point de rentrer à Paris, je décidai de faire un crochet par Cachan pour saluer ma belle-mère dont l'état de santé, depuis quelque temps, laissait fort à désirer.

— Permets que je te coupe... car je ne vois pas ce que ta belle-mère...

— Si maintenant tu t'amuses à m'interrompre !...

— Excuse-moi, je t'écoute.

— Ma belle-mère donc ayant manifesté subitement le désir d'aller passer quelques jours auprès de ma femme, sa fille aînée, je lui offris de l'emmener tout de suite avec moi dans la remorque de ma bicyclette, seul moyen de transport à ma disposition, inconfortable peut-être, mais, à coup sûr, le plus direct.

— Au fait ! au fait !... interrompis-je à nouveau.

— J'y arrive, sacrebleu !... A la fin, me laisseras-tu parler ?... Ma belle-mère ayant accepté ma proposition, je la fis asseoir, tant bien que mal, enveloppée dans un ample manteau, sur les provisions éparses au fond de la remorque. Puis enfourchant la bécane, je pédalai à toute vitesse vers Paris.

« A la Porte d'Orléans, un agent ayant arrêté la circulation des voitures entrant en ville, j'en profitai pour mettre pied à terre et m'avançai vers la remorque où ma belle-mère, un peu tassée par les cahots, avait l'air de dormir profondément.

« Je l'appelle pour la réveiller et lui demander si elle avait besoin de quelque chose... Pas de réponse !... Je lui prends les mains... Froides, mon vieux, et raides comme celles d'une morte !... Horreur !... son visage n'a pas le moindre tressaillement ! !...

— Quelle affaire macabre !... Comment t'en es-tu tiré, mon pauvre ami Pin ?...

— Juste à ce moment, l'agent de police ayant donné le passage, je me trouve tout à coup prisonnier dans un encombrement indescriptible de véhicules de toutes sortes se mouvant en tous sens avec un bruit d'enfer.

« Affolé, sans réfléchir, le temps d'un éclair, je ramène son manteau sur le visage de la morte, puis remonté en selle je ne sais comment, ainsi qu'un nageur pris par le courant, je me laisse emporter par le torrent des véhicules qui s'engouffrent dans l'Avenue d'Orléans.

Bientôt, j'enfile l'Avenue du Maine maniant le guidon de ma bécane comme un homme ivre, bousculant successivement des piétons qui criaient :

— Au fou !... au fou !...

Arrivé devant mon domicile, rue de Vanves, le cerveau vide, la sueur aux tempes, je plante là ma bicyclette et sa remorque où ma belle-mère disparaissait sous les plis de son manteau et je grimpe, quatre à quatre, les marches de l'escalier.

En coup de vent, je pénètre chez moi et lance d'une voix étranglée par l'émotion :

— Viens vite, Amélie !... Ta mère est en bas... Elle est très mal ! !...

— Mon Dieu, est-ce possible !... s'écrie ma femme en se précipitant dans l'escalier que je dégringole à sa suite, sans pouvoir proférer une parole.

Or, à peine suis-je parvenu dans le couloir que j'entends celle-ci demander, à haute voix, dans la rue :

— Où est ma mère ?... Charles, je ne vois pas ta bicyclette, ni la remorque...

Soudain un affreux soupçon m'envahit... Je sens mes cheveux se dresser sur la tête... Je débouche, à mon tour, sur le trottoir... Horreur ! !... Ma bicyclette a disparu avec sa remorque qui contenait d'abondantes provisions et naturellement ma belle-mère avec ! !...

« Un pavé tombant du toit sur ma tête ne m'aurait pas plus assommé !... Tout d'un coup je sens le sol se dérober sous mes pas et je m'écroule à terre, évanoui...

« Dès que je revins à moi, je demandai si on avait prévenu la police pour rechercher le corps de ma belle-mère.

— Bien sûr, répondit ma femme. Mais le commissaire n'a pas caché qu'à cause des provisions contenues dans la remorque, ce n'est pas notre voleur qui facilitera les recherches !...

— Alors, ma pauvre amie, nous ne sommes pas près d'en finir avec cet affreux cauchemar !...

— Mon Dieu !... que va-t-on faire de ma pauvre maman !... s'écria ma femme qui — c'était inévitable — en vint bientôt aux reproches :

— Je te l'avais assez dit que ton marché noir nous porterait malheur !... Et puis, as-tu songé que faute d'un acte de décès, il nous sera difficile de recueillir la succession !... Ah ! nous sommes dans de jolis draps !...

A cet endroit de son récit, je me risquai à poser une question à l'ami Pin :

— Les recherches de la police ont-elles permis de découvrir quelques indices ?

— Zéro. Aussi tu peux t'imaginer aisément l'anxiété dans laquelle nous vivons, à la maison.

— D'accord, cher ami. Mais songe un peu à la tête qu'a dû faire ton voleur lorsqu'il a découvert tout d'abord, dans la remorque — trouvaille macabre, s'il en fut — le cadavre d'une femme âgée dont la vue, à coup sûr, l'a rendu muet de stupeur et d'effroi !...

— Tant mieux !... çà lui apprendra !... Il a forcément connu des minutes terribles. Car il ne pouvait signaler le décès de la dame sans se dénoncer ipso facto comme voleur de mes provisions. Mettons-nous un instant à sa place. Comment se débarrasser d'un cadavre qui, en se décomposant, allait devenir une chose redoutable ?... Déjà il se voyait pris comme un rat dans une souricière, à moins que...

Brusquement l'ami Pin s'arrêta de parler, le doigt levé, comme celui d'un musicien sur un point d'orgue.

— ...A moins que ?... répétai-je vivement intéressé.

Devenu soudain blanc comme un linge, mon ami Pin s'empressa d'ajouter à mi-voix, sur le ton d'une confidence :

— ...A moins que, sous le coup d'une subite inspiration, il n'ait confié, sur rendez-vous, les restes mortels de ma belle-mère à quelque salopard de la pire espèce fort capable de les utiliser dans une de ces officines secrètes qui pullulent, en ce moment, dans la Capitale, pour être livrés à la consommation, sous forme de hachis ou de pâtés en conserve, comme produit du marché noir ! !...

Edmond CALVET.

Sisteron, Janvier 1961.

Fête du Faubourg

Avec la Saint-Antoine nous voici à la fête d'hiver du faubourg La Baume.

Que de souvenirs cette fête rappelle car elle est célébrée depuis de très nombreuses années et toujours avec le même culte.

La présidente du Comité, Mlle Reicher, a voulu que l'année 1961 soit également de la fête et un programme de festivités a été dressé. Le voici :

Samedi 21 Janvier, à 20 h 30, grand Concours de Mounes avec 5.000 frs de prix plus les mises ; à 21 h. Grand Bal avec un orchestre dynamique (salle chauffée).

Dimanche 22 : à 14 h 30 Concours de Belote avec 5.000 frs de prix plus les mises : à 19 h 30 Dégustation de pois-chiches chez le barman Euloge · Continuation de la Fête.

Que les pois-chiches et les saucisses, le tout arrosé du bon vin de la Chaumiane, soient légers à la digestion. Que cette fête soit célébrée avec bon nombre de citadins, une belle affluence des alentours, et à tous, Faubouriens et Faubouriennes, joyeuse fête.

VARIETES - CINEMA

Samedi, en soirée
Dimanche, en matinée et soirée
un film en cinémascope et en couleurs
LA DERNIERE TORPILLE
avec Glen Ford, Ernest Borgnine, etc.
La semaine prochaine
ÇA N'ARRIVE QU'AUX VIVANTS

Et les Foires !!!

Nous avons reçu de M. Louis Robert, vice-président des Marchands Forains, une réponse au sujet du jour des foires de Sisteron. Mais tout ce qu'on dit et redit, on l'a déjà dit.

Pour couper court à cette polémique sur le jour des foires dans notre localité qui semble opposer les personnes intéressées, nous attiront l'attention sur la législation — toujours en vigueur — relative à l'établissement la tenue, la police, la jurisprudence concernant la tenue des foires et marchés dans les localités.

* * *

« L'établissement des foires et marchés est autorisé par décret ; une délibération du Conseil Municipal statue sur l'établissement des marchés. Lorsqu'une commune demande l'établissement ou le changement d'une foire ou d'un marché, le préfet doit provoquer les délibérations des conseils municipaux de toutes les communes qui peuvent y avoir intérêt et qui sont situées dans un rayon de deux myriamètres environ du lieu d'où vient la demande. Chaque demande doit être accompagnée de renseignements sur l'état de la population et sur l'importance des produits agricoles et industriels de la commune et d'un tableau indiquant les foires et marchés existant dans le canton et dans les localités voisines.

« Les délibérations des conseils municipaux sont communiquées avec les avis du sous-préfet et du préfet, au Conseil d'arrondissement et au Conseil général, qui doivent donner leurs avis. Elles sont transmises ensuite, avec la demande, au Gouvernement, qui prononce.

« La police des foires appartient au maire, qui est chargé de fixer les heures de clôture et d'ouverture et d'assigner les places aux marchands. Les produits des droits de places sont une des branches des revenus communaux.

« Le décret du 13 Août 1864 a autorisé les préfets à statuer sur l'établissement, la suppression ou le changement des foires et des marchés aux bestiaux. Ce décret, modifié par l'article 46 § 24, loi du 10 Août 1871. Délibérations des Conseils Municipaux ayant pour but l'établissement, la suppression ou les changements de foires et marchés. Cette mesure législative ne s'applique pas aux simples marchés d'approvisionnement local qui, en vertu de la loi du 24 Juillet 1867, sur les Conseils Municipaux, peuvent être établis dans une commune sur la seule délibération de son Conseil Municipal sans qu'il soit nécessaire de consulter le Conseil d'arrondissement et le Conseil général. (Cir. min. Trav. publ. 12 octobre 1871).

« Si l'article 46 confère incontestablement au Conseil Général le droit de modifier, avec l'assentiment des Conseils Municipaux, les limites des communes déjà existantes, il ne lui donne pas le pouvoir de créer des communes nouvelles.

« Loi du 16 septembre 1879, relative aux attributions des conseils généraux pour l'établissement, la suppression ou les changements des foires et marchés.

« Art. 1er. — Les conseils généraux appelés à délibérer dans les cas prévus à l'art. 46, paragraphe 24, de la loi du 10 août 1871, statuent souverainement et nonobstant toute opposition sur l'établissement, la suppression ou les changements des foires et marchés dans les communes de leurs départements respectifs. Néanmoins, lorsqu'il s'agira de foires et marchés établis ou à établir dans des communes situées à moins de deux myriamètres d'un département voisin, le Conseil général de ce département devra être préalablement consulté, conformément aux dispositions du décret du 13 août 1864.

« Art. 2. — Sont abrogées toutes les dispositions de lois et règlements contraites à la présente loi ».

Si les personnes intéressées ne sont pas d'accord sur le jour de la tenue des foires à Sisteron, elles n'auront qu'à s'adresser à qui de droit.

S. J.

Lundi 23 et Mardi 24 Janvier 1961

HOTEL DES ACACIAS

GRANDE VENTE RECLAME

de Manteaux et Vestes Fourrure

Prix de fin de saison imbattables

Vêtements vendus en toute confiance par les fourrures
A LA SIBERIE — 45, rue Carnot, GAP (H.-Alpes)

qui se propose de venir les prochains automnes d'une façon régulière à Sisteron, tant pour la vente que pour les réparations.

ALCAZAR - DANCING

Jean Rinaudo et son ensemble, orchestre Marseillais de très grande renommée, sera à Sisteron, dans la salle de l'Alcazar-Dancing et animera la soirée qui sera donnée Dimanche 29 Janvier, à 21 heures 30.

Le sympathique Jean Rinaudo sera Sisteronnais pour ce dimanche. Il viendra avec sa chanteuse, ses chanteurs et ses solistes, avec un programme tout nouveau.

Animateur de très grande classe, Jean Rinaudo et son orchestre, donne l'ambiance à la soirée.

Tous à l'Alcazar, dimanche 29 Janvier.

Meubles BOUISSON
Sisteron - Saint-Auban
Choix incomparable
des plus beaux mobiliers
Modernes et Rustiques
aux meilleurs prix
VISITEZ NOS MAGASINS

Réouverture

M. BERNAUDON, boulanger, rue Droite, informe le public que la réouverture de sa boulangerie aura lieu Mardi 31 Janvier 1961.

LA GAULE SISTERONNAISE

La Gaule Sisteronnaise informe ses adhérents que les timbres piscicoles pour l'année 1961 sont à leur disposition.

Si possible apporter la carte 1960.

Ces timbres sont en vente :

A Sisteron : chez M. Pellissier, pêche chasse, avenue Paul Arène.

A Saint-Auban : chez Mme Fauverteix.

A Château-Arnoux : chez Mme Siaud bar tabac.

A Volonne : chez M. Perrymond, hôtel.

L'ouverture de la pêche à la truite est fixée au 18 Février.

Les cartes sont délivrées tous les jours sauf dimanches et fêtes.

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira en séance publique à la Mairie, Vendredi 27 Janvier 1961, à 21 heures.

© VILLE DE SISTERON

EVELYNE

13, Rue de Provence, 13 — SISTERON — Téléphone 95

SOLDES après INVENTAIRE

Prix défiant toute concurrence

UNE VISITE S'IMPOSE SANS ENGAGEMENT

PULLS CHEMISES JUPES

MANTEAUX, VESTES, TAILLEURS et divers

MARCHANDISE 1er CHOIX

UN BON CONSEIL

CHANSYL

LE PRET A PORTER
DES CHAMPS ELYSEES

En exclusivité chez

EVELYNE

13, Rue de Provence
SISTERON

M. ROGER DIET EN MISSION D'INFORMATION EN A. F. N.

M. Roger Diet, député des Basses-Alpes, membre de la Commission de la Défense Nationale, a été désigné pour effectuer une mission d'information avec une délégation de parlementaires de l'Assemblée Nationale.

Cette mission a quitté Orly Vendredi 13 Janvier pour un voyage de plusieurs jours à destination de Reggan, Colomb-Béchar et Oran.

DIGNE SISTERON

OUVERT TOUS LES JOURS

LEGION D'HONNEUR

Nous apprenons que M. Louis Moullet, industriel à Laragne, président des Minotiers des Hautes-Alpes, vient d'être fait Chevalier de la Légion d'honneur.

M. Louis Moullet est un ancien élève du Collège Paul Arène et est sympathiquement connu et estimé dans les milieux industriels et commerciaux de la région Sisteronnaise.

Nous adressons au nouveau décoré nos bien vives félicitations.

Pour tous vos permis de conduire une seule agréée

Auto-Ecole LATIL

Les Arcades SISTERON
Tél. 247
Cours de Code de la Route

L'ASSEMBLEE GENERALE DES CHEMINOTS RETRAITES

Dimanche dernier a eu lieu l'assemblée générale des Cheminots retraités. Malgré le mauvais temps, de nombreux retraités sont présents. Le compte-rendu moral et financier a été donné. Le bureau a été renouvelé. Voici sa formation :

Président : M. Meyran.

Secrétaire : M. Fautrier.

Trésorier : M. Dejean.

Cette semaine dans
PARIS - MATCH

Après Adenauer qui ? par Raymond Cartier.

Le mariage d'amour d'Astrid de Norvège.

Karting : la mort au bout de la piste.

Une aventure fantastique de la science : Le surhomme est déjà sur terre.

Un APRÈS-SKI sans couture sur le milieu!...

L'APRÈS-SKI IOWA

Création PATAUGAS

EN VENTE : Venez le Voir !

• JULIEN
Votre CHAUSSEUR
SISTERON

JULIEN vous offre aussi une gamme de BAS PERNELLE (avec ou sans couture) d'une qualité incroyable.

MEDAILLE DU TRAVAIL

Par arrêté du Préfet des Basses-Alpes en date du 9 Janvier 1961, la grande médaille d'or du Travail a été décernée à M. Marcel Delaye, employé aux établissement Michel Frères rue de Provence.

Nous adressons à M. Marcel Delaye nos félicitations.

DISPUTE

A la sortie du bal, dans la nuit de dimanche, plusieurs jeunes gens se sont disputés et battus dans la rue Droite. Des coups de poing sont arrivés sur les figures, les nez ont saignés en abondance et certains ont essuyé des coups.

Une des vitrines du magasin de Mlles André, confection, a été brisée.

La gendarmerie enquête.

BAL DE LA MUSIQUE

Le Dimanche 5 Février, à 21 heures 30, dans la belle salle de l'Alcazar la société musicale « Les Touristes des Alpes » donnera une Soirée Dansante au profit de sa caisse.

C'est Léon Ailhaud et son ensemble qui a été appelé pour animer cette soirée et celà est un sûr garant pour la réussite.

Date à retenir : 5 Février.

A LA BELLE JARDINIERE

« PARDAME »

Grande Réclame de Blanc

Draps à partir de la paire	15,90	Oreillers à partir de	2,50
Serviettes toilette à partir de	1,95	Traversins à partir de	3,95
Torchons à partir de les 6	7,50	Couvertures grande taille	17,90
Essuie verre à partir de les 6	7,50	etc... etc...	

CONSEIL GENERAL

Le Conseil Général des Basses-Alpes s'est réuni Jeudi 12 Janvier et jours suivants.

M. Claude Delorme, conseiller général de Forcalquier, a été réélu président.

Le bureau et les commissions du Conseil Général ont été renouvelés à l'unanimité et voici leur composition :

Président : Me Delorme.

Vice-présidents : MM. Romieu, Aubert-Millot, Caste.

Secrétaires : MM. Vial, Auzet, Dozoul.

Commission Départementale : MM. Richaud, Ramus, Bruschini, Brun, Nègre, Reymond, Bernardini. Président : M. Richaud.

1re Commission : MM. Bruschini. Castor, Brun, Romieu, Roux Gaston, Bouffier, Aubert-Millot, Fauque, Domenech, Proal. Président: M. Bruschini.

2me Commission : MM. Javelly, Caste, Bernardini, Aguillon, Dozoul, Aubert, Sauvecane, Nègre, Laurens, Reymond. Président : M. Javelly.

3e Commission: MM. Massot, Roux Germain, Richaud, Ramus, Vial, Auzet Granet, Gireud, Guintrand. Président : M. Massot.

Parmi les nombreux vœux émis par le Conseil Général des Basses-Alpes, en voici quelques-uns :

Vœu sur l'aménagement de RN 551 entre Sisteron et La Motte, déposé par M. Marcel Massot.

Considérant que l'état de la route nationale no 551, dans sa partie comprise entre Sisteron et La Motte-du-Caire s'est aggravée par suite des intempéries.

Considérant que cette route étroite sur laquelle en de nombreux endroits il est impossible de se croiser, constitue un véritable danger pour la circulation.

Considérant que les touristes renoncent à emprunter cette route pour le plus grand préjudice des populations intéressées.

Considérant que les usagers locaux de la route, notamment les transporteurs de fruits, éprouvent en hiver les plus lourdes difficultés.

Emet le vœu :

Que l'administration des Ponts et Chaussées fasse procéder dans le plus bref délai aux élargissements, rectifications et améliorations qui s'imposent sur cette route.

(Adopté à l'unanimité).

* * *

Vœu relatif aux Caisses d'Epargne, présenté par MM. Romieu, Fauque et Massot.

A la suite des récentes décisions prises par le gouvernement à l'encontre des Caisses d'Epargne et de Prévoyance de France.

Décisions qui ont eu pour effet :

1) De restreindre le taux d'intérêt à servir aux déposants, alors que les fonds confiés à l'Etat par les Caisses d'Epargne produisent un intérêt beaucoup plus important que celui que leur sert la Caisse des Dépôts et Consignations.

2) De réaliser la parité du taux entre les Caisses d'Epargne privées et la Caisse d'Epargne des P.T.T.

3) De menacer les possibilités de financement que les Caisses d'Epargne offraient jusqu'ici largement aux initiatives locales.

4) En général, de modifier dans le sens absolument restrictif le code des Caisses d'Epargne.

Le Conseil général des Basses-Alpes émet le vœu qu'en aucun cas il ne soit touché au code des Caisses d'Epargne de France.

Et condamne toute restriction du taux à servir aux déposants et toutes mesures privant les collectivités des prêts des Caisses d'Epargne.

(Adopté à l'unanimité).

* * *

Vœu sur les quêtes, déposé par M. Aubert-Millot.

Considérant que la pratique qui consiste à faire effectuer des quêtes sur la voie publique par les enfants des écoles est détestable.

Emet le vœu que les quêtes sur les voies publiques soient supprimées. qu'en aucun cas les enfants des écoles ne soient habilités à participer à ces quêtes.

(Adopté à l'unanimité).

AGENCE ALPINE

René REYNAUD

Av. de la Libération — Tél 206
PRETS DIVERS CREDITS
SOLUTION RAPIDE
Consultez-nous.

OCCASION - AUTOS

Vente-Achat-Echange
Crédit

TOUS VEHICULES

R. ROUGNY

Téléphone 158 SISTERON

POUR PEINDRE SOI-MEME

LA VEDETTE en boîte 375 frs le kg

Peinture supérieure
toute prête à l'emploi
dans les nuances de votre choix

Garantie
par la Cie des Vernis Valentine

Droguerie Paul BERNARD

SISTERON

Par suite de l'application
du décret du 4 Septembre 1959
le prix est baissé à 353 francs

AUX MEUBLES SISTERONNAIS

M. DOUSSOULIN

vous offre les plus beaux Meubles de la région
aux plus bas prix

VISITEZ NOTRE EXPOSITION

La Bonne Adresse
Téléphone 93

57, Rue Droite, 57

Ici moins de Luxe, moins de Publicité, mais DES PRIX
Tous Travaux Ebénisterie et Menuiserie sur demande

ACHETEZ
votre 4 cv Renault

pour 164 N F par mois
avec le Crédit RENAULT
Organisme DIAC
Aucun versement massif

Renseignements

Alpes-Automobiles

DECAROLI Frères
Concessionnaire RENAULT
Avenue de la Libération
Tél 64 SISTERON

W. VIGNET
Rue de Provence
SISTERON

A. VICENZI

ANTIQUAIRE

Route Nationale 85 PEIPIN

Achète et vend tous genres meubles anciens

Agence PEUGEOT

Garage BARET
Avenue de la Libération - T. 44
Voitures Tourisme
Véhicules Utilitaires

PEUGEOT

Occasions toutes marques
Reprises — Crédit

une Machine à Coudre NEVA
une Machine à Tricoter MIP-BRANDT
une Machine à Laver OVIATIC
un Cyclomoteur, un Vélo SOUVET
s'achète chez

ROME

Rue du Rieu, SISTERON - Tél. 178

FUNERAIRE — BATIMENT
MARBRERIE GENERALE

R. CAFFIN

Magasin et Atelier
Rue des Combes — SISTERON

Toutes pièces en magasin :
SISTERON : Garage BUES
LARAGNE : Louis MIGNOT
SAINT-AUBAN : Roger PERRIN

DEPOT
TEINTURERIE DEGRAISSAGE

Mme MARGAILLAN

12, Rue de Provence — SISTERON
1er étage — Téléphone 194

« MIDI-AUTO »

A. ESCARTEFIGUE

PEIPIN (B.-A.)
Téléphone 16

Agence Automobile PEUGEOT

MAC-CORMICK
Machines Agricoles

Mécanique Electricité Tolerie Peinture

Vente Echange Crédit Reprise NEUF et OCCASION

© VILLE DE SISTERON

Maison RAOUL COLOMB
Tissus-Confections SISTERON

ELECTRICITE GENERALE
A. LATIL
27, rue Droite — SISTERON
Magasin de Vente
et d'Exposition
Grand Choix de LUSTRERIE
T. S. F.
Agent ELECTROLUX
Appareils Frigorifiques
Aspirateurs Cireuses
Facilités de Paiement
DEPANNAGE
de tous Appareils Ménagers
et Radio toutes marques
Installation Force et Lumière
Moteurs et Pompes Electriques
Electro - Clôtures
Devis gratuit — Nous consulter

A TEMPS NOUVEAU
PEINTURE MODERNE
ISOLANTE
DECORATIVE
ISODECOR
La Peinture sans rivale
Droguerie Paul BERNARD
Rue Droite — SISTERON

LE BON CAFE
s'achète chez
R. BOUCHET
Rue Saunerie — SISTERON
Les Cafés BOUCHET
sont les plus appréciés
Parfum — Arôme — Qualité

Agence « L'ABEILLE »
Assurances de toute nature
Achetez
Scooter, Auto
Camion, Car.
AVEC LA FORMULE
CRÉDIT-EXPRESS
- décision rapide
- formalités simples
- conditions les meilleures
- aucun frais de dossier

SOCRÉA
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 30 MILLIONS
SIÈGE SOCIAL : GAP (H.-A.) TÉLÉPH. 11.25
DEMANDER TOUS RENSEIGNEMENTS
A. ALIBERT
11, rue de Provence, SISTERON

CALENDRIER DES EXAMENS de L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

Sessions 1961

Brevet d'Enseignement Commercial 1re partie : Epreuves théoriques : Session normale : Jeudi 1er et Vendredi 2 Juin. — Session de remplacement: Vendredi 16 et Samedi 17 Juin.

Epreuves pratiques : Samedi 3 Juin.

Brevet d'Enseignement Industriel (garçons et filles). — A) Examen probatoire : Epreuves théoriques : Session normale Mercredi 31 Mai, Jeudi 1er Juin. — Session de remplacement : Mardi 13, Mercredi 14 Juin.

B) Examen définitif : Epreuves théoriques : Session normale Vendredi 2, Samedi 3 Juin. — Session de remplacement Vendredi 16, Samedi 17 Juin.

C) Epreuves pratiques et composition de technologie : a) pour l'examen définitif à partir du Lundi 5 Juin. — b) pour l'examen probatoire à partir du Vendredi 2 Juin.

Brevet Supérieur d'Etudes Commerciales : Session normale Mardi 6 et Mercredi 7 Juin. — Session de remplacement Lundi 19, Mardi 20 Juin.

Brevet Supérieur d'Etudes Commerciales : Jeudi 14, Vendredi 15, Samedi 16 Septembre.

DANGER DE L'UTILISATION DE L'ARSENITE DE SOUDE

La Direction des Services Agricoles communique :

Certains viticulteurs utilisaient à partir d'octobre des solutions d'arsenite de soude pour le désherbage de leurs vignobles.

Si l'efficacité de cette pratique est certaine, elle doit être proscrite ; en effet les spécialités à base d'arsenite de soude sont uniquement homologuées pour les traitements effectués pendant le repos hivernal de la vigne (spécialités classées dans la catégorie H) et non pour le désherbage de la vigne qui fait l'objet de la catégorie T englobant toutes les spécialités destinées au désherbage des cultures.

Ces dispositions sont d'ailleurs justifiées en raison des risques graves d'intoxication que pourraient entrainer tant pour l'homme que pour les animaux domestiques, des applications inconsidérées de ce produit.

L'attention des viticulteurs doit donc être particulièrement attirée sur le fait que, sans préjuger des contraventions dont ils peuvent être l'objet, l'usage de l'arsenite de soude pour le désherbage est à proscrire absolument.

QU'ELLE SOIT DE FAIENCE... DE PORCELAINE
la cuvette des W.C. doit être impeccablement propre. Avec HYGIENO, sans peine, sans effort faites disparaître la crasse jaunâtre. Hygiéno désodorise et désinfecte. Drog. et gds mag.
C'est un produit ROLLET
Droguerie PAUL BERNARD

Récupération de Fers et Métaux
Débarras de Caves et Greniers
Meubles anciens et d'occasion
M. MIGLIORE
S'adresser au « BAR MONDIAL »
Rue de Provence — SISTERON — Téléphone 89

BLANC
Comme tous les ans les
Ets BARTEX
vous offrent leur quinzaine de BLANC.
Toujours mieux et plus beau dans les meilleures qualités de fabrication Vosgienne du Nord, de Cholet et d'Armentières.
Une visite de votre part vous convaincra et nous fera grand plaisir de vous servir en confiance dans tous nos rayons.
Un choix immense de draps de lit, linge de maison, literie, serviettes, tous les tissus d'ameublement, couvertures laine, couvre lits et grand choix de Rideaux au mètre ou prêts à poser en Tergal, Rhovil, fil Tibline, etc... à des prix défiant toute concurrence.
BARTEX
22, rue Droite SISTERON
Maison de confiance
Entrée Libre.

Le plus bel assortiment de tissus et 1.000 échantillons de collection pour Hommes, Dames et Enfants
chez
Jean PASCAL
18, Rue Droite à SISTERON
qui vous propose une visite de documentation sans engagement de votre part.
Dépositaire exclusif des tissus
DORMEUIL
Anglais, Français et Italien.

PRIX D'HIVER
Achetez dès aujourd'hui votre Réfrigérateur
vous profiterez des prix d'hiver

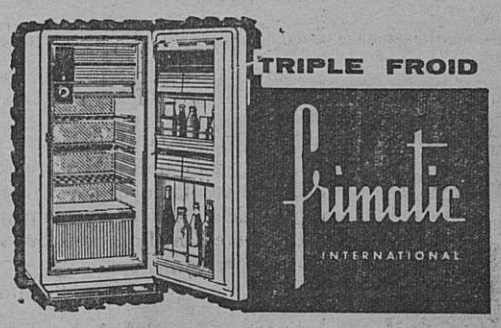

Bloc 140 litres	830,00 NF	installé
Grand luxe 147 litres	1.020,00 NF	
Grand luxe 167 litres	1.150,00 NF	
Grand luxe 202 litres	1.360,00 NF	

Garantie 5 ans
RICHAUD Georges
Radio Diplômé
Nouvelle Avenue SISTERON

Obligés de s'assurer contre la maladie les exploitants agricoles restent libres de s'adresser à l'assureur de leur choix

La loi instituant un régime d'assurance-maladie en faveur des exploitants agricoles a été finalement adoptée par le Parlement le 13 décembre dernier.

La souscription de cette assurance sera obligatoire, ceci en vue de créer une solidarité totale et véritable entre toutes les familles d'exploitants, mais le législateur a tenu à conserver à l'agriculteur **la liberté de s'adresser à l'assureur de son choix.**

L'assurance-maladie agricole sera en effet gérée aussi bien par des Sociétés d'assurances que par la Mutualité sociale agricole et les Caisses de mutualité agricole.

La loi prévoit que les **cotisations et les remboursements seront les mêmes, quel que soit l'assureur.** Un barème unique sera appliqué par tous et la gestion excluera tout bénéfice.

Environ 6 500 000 personnes vont bénéficier de ce régime. On estime qu'il y a plus de 2 millions de chefs de famille soumis à la nouvelle loi. La mise en place de ce régime va représenter un gros travail administratif.

Aussi, pour être sûrs de pouvoir bénéficier des dispositions légales dès le 1er avril prochain, les agriculteurs ont-ils intérêt à prendre le plus vite possible leurs dispositions, avec effet au 1er avril prochain, et en particulier à se mettre en rapport avec leur **agent d'assurances habituel.**

De la sorte, celui-ci pourra leur apporter toutes informations nécessaires, ceci sur place, comme c'est la pratique habituelle de l'assurance privée, pratique très appréciée dans les milieux agricoles et ruraux, où l'on répugne, avec juste raison, à se déplacer pour traiter au guichet d'un organisme administratif.

DON

La Société du Sou des Ecoles Laïques adresse ses plus vifs remerciements aux jeunes époux Mlle Danielle Maffren et M. Jean Queyrel, qui ont versé la somme de 20 NF à la société à l'occasion de leur mariage.

Félicitations aux parents, meilleurs vœux de bonheur aux jeunes époux.

REUNION DE LA ZONE-TEMOIN DU JABRON

L'assemblée générale ordinaire de la zone-témoin de la Vallée du Jabron aura lieu demain Dimanche 22 Janvier, à 14 heures 30, en la Mairie de Noyers-sur-Jabron.

LE VERGLAS

Samedi dernier, vers 18 heures, par suite du verglas, dans la descente du Buëch, une auto a dérapé. Les trois occupants ont été blessés, mais sans gravité. Dégâts matériels importants.

LA BIBLIOTHEQUE POUR TOUS

Depuis longtemps, la Bibliothèque pour tous a gardé le silence. Elle n'a cependant pas dormi pendant tout ce temps ! Elle a continué à ouvrir ses portes, rue du Jalet, deux fois par semaine, à accueillir les lecteurs, à prêter des livres. Et avec l'argent des prêts et cotisations (des dons aussi) elle a pu acquérir toute une série de nouveaux ouvrages choisis avec le plus grand soin.

Pour les plus sérieux parmi les adultes, de beaux ouvrages d'archéologie, lecture attrayante : « Aku-Aku le trésor de l'île de Pâques », « A la découverte des fresques du Tassili ».

Des livres passionnants d'histoire contemporaine «Les mains du miracle» (Kessel), «Un printemps arabe» (Benoit Méchin).

Des récits de voyage «Les Robinsons des Galapagos», «La terre en rond».

Des romans «Les souvenirs d'enfance de Pagnol» (les trois volumes), «La Barynia» (Troyat), «Croissant rouge» (roman arabe), «Kocoumbo l'étudiant noir» etc...

Des humoristiques... des policiers.

Pour les jeunes, outre la collection très complète des « Tintin », des « Jo et Zette » toujours si appréciés, outre les Signes de piste, enrichis de plusieurs titres nouveaux, nous avons tout un rayon de la rutilante bibliothèque « Rouge et Or », les uns pour les tout jeunes, d'autres pour les «déjà grands». Parmi les dernières acquisitions « La calèche du bonheur», «Caravelle», «Un garçon dans la nuit».

Enfin pour ceux qui commençent à lire, de beaux petits albums : des chiens, des souris, des chevaux, etc...

Venez voir et fouiller dans nos rayons, prendre connaissance des richesses offertes.

Ouverture : Jeudi de 16 à 17 heures ; Samedi de 13 h. 30 à 15 heures.

Votre Tailleur...
Pierre Ménardo
54, Rue Droite, SISTERON
chez lequel vous trouverez toujours les meilleures marques de draperies et une coupe conçue à l'unité qui respecte votre personnalité.

Marceau SCALA
Rue de Provence — SISTERON Tél. 197

il y a un
FRIGÉCO
pour vous
8 modèles
dont le célèbre
"FRIGÉCO MURAL"
RANUCCI ELECTRICITE GENERALE
ARMES ET MUNITIONS
Fusils Luigi Franchi, Verney-Caron, Charlin, Darne
25, rue Saunerie — SISTERON — Tél 314 et 322

Appareils Menagers Modernes
Votre
Vestalux
lave comme vous
elle **ménage** votre linge

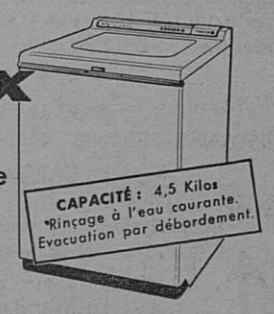

Ets Francis JOURDAN
Avenue des Arcades
SISTERON
CONORD VOUS OFFRE TOUT L'ÉQUIPEMENT DE BASE D'UN FOYER MODERNE

Imprimerie LIEUTIER
25, Rue Droite — SISTERON
Directeur-Gérant : Marcel LIEUTIER

© VILLE DE SISTERON

En permanence

les prix Choc CODEC sont maintenus

Nescafé normal boîte 50 gr	2,20	Lait concentré non sucré la boîte	0,90
Nescafé normal boîte 200 gr	8,25	Petit Beurre LU le paquet de 24	1,50
Nescafé décaféiné boîte 50 gr	2,95	Chicorée Codec 250 gr	0,40
Nescafé décaféiné boîte 200 gr	10,75	Huile Arachide CODEC le litre	2,70
Ricoré boîte 100 gr	1,75	Pâtes Supérieures CODEC étui 250 gr	0,50
Ricoré boîte de 400 gr	6,25	Margarine Codec 250 gr	0,75
Banania étui 250 gr	1,35	Chocolat Codec à croquer 200 gr	1,15
Tonimalt boîte 450 gr	3,75	Biscuit Coste boîte de 1 kg 500	4,20

HUITRES GIBIERS VOLAILLES

Alimentation AUDIBERT

Centre Ville - SISTERON - Tél. 47

DESTRUCTION DE NUISIBLES

Des pièges et appâts empoisonnés seront placés à dater de ce jour et jusqu'au 15 Février, sur le territoire de la commune et les terrains de la société de chasse.

Attention aux chiens.

COURS POSTSCOLAIRES DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

Aujourd'hui Samedi 21 courant, de 14 à 17 heures, cours aux apprentis dans une salle de la Mairie.

Remise des devoirs du 2e trimestre.

INCENDIE

Lundi matin, les pompiers ont été appelés d'urgence au quartier du Gand au nouvel abattoir. En effet un incendie venait de se déclarer dans une salle de ce nouveau bâtiment. La toiture a été entièrement détruite. Une enquête est ouverte.

* * *

Dans la soirée de Mercredi, peu après 22 heures, les pompiers ont été de nouveau appelés dans la rue Saunerie, pour un feu de cheminée. Dégâts matériels.

Etude de Me PERRIN notaire à SISTERON

Deuxième Avis

Suivant acte reçu par Me Jacques PERRIN, notaire à SISTERON, le vingt deux Décembre mil neuf cent soixante, enregistré à SISTERON le vingt sept Décembre mil neuf cent soixante, bordereau 302/3

Monsieur Daniel Victor MAFFREN, commerçant, et Madame Juliette Marie-Thérèse MAFFREN, son épouse, demeurant ensemble à SISTERON, rue de Provence

Ont vendu à Monsieur René Victor MERLIN, pâtissier, et Madame Anna Victorine BONNET, son épouse, demeurant ensemble à SISTERON, rue de Provence

Le fonds de commerce de Pâtisserie-Confiserie exploité à SISTERON, rue de Provence, numéro 6, faisant partie de l'inscription au Registre du Commerce de DIGNE de Monsieur MAFFREN, numéro 57 A 60 et à l'I.N.S.E.E. no 4 51 04 209 1001

Observation étant faite que Monsieur et Madame MAFFREN se sont réservé toutes les autres activités commerciales qu'ils exercent à SISTERON et pour lesquels ils sont inscrits au même numéro du Registre du Commerce.

L'entrée en jouissance a été fixée au premier Janvier mil neuf cent soixante et un.

Cette vente a eu lieu moyennant le prix de Soixante et Un Mille Nouveaux Francs, s'appliquant pour : quarante quatre mille nouveaux frs aux éléments incorporels, six mille nouveaux francs au matériel, et onze mille nouveaux francs aux marchandises.

Les oppositions s'il y a lieu seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des inscriptions légales, à SISTERON, en l'étude de Me Jacques PERRIN, notaire, domicile élu à cet effet.

POISSONNERIE DES ARCADES

Truites vivantes
Poisson congelé

Tél. 273
SISTERON

Ecrevisses
Langoustes
Coquillages

LA FRAICHEUR DE LA MER AU PIED DE LA CITADELLE

SPÉCIALISTE DU DIESEL

Agent Division Poids Lourds
UNIC WILLEME O M FIAT

Moteurs Diesel T. M. D. adaptables sur Véhicules Tourisme et Camionnettes Utilitaires de 1.000 à 2.500 kgs

s'adresser

GARAGE MODERNE

Route de Marseille — SISTERON — Tél. 317

MACHINES A LAVER

Lincoln

RICHAUD Georges

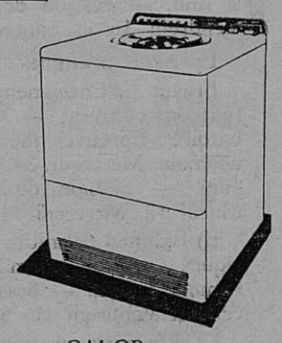

Radio Diplômé
Nouvelle Avenue — SISTERON
Grand choix Appareils T. S. F. et Téléviseurs
Laboratoire de dépannage agréé
Agent RADIOLA — SCHNEIDER
DUCRETET-TOMSON
Poste TRANSISTORS — Grandes Marques
Appareillage Electro-Ménager THERMOR et CALOR
Machines à laver LINGEX-BONNET, LINCOLN, LADEN
Réfrigérateurs SIBIR et FRIMATIC Compresseur
Vente de Disques, Tourne-disques, Electrophones. Location Poste et Pik-Up
FACILITES DE PAIEMENT — VENTE A CREDIT
Avant tout achat d'un Téléviseur comparez l'image SCHNEIDER
Essais sur demande sans engagement d'achat

Garage DECAROLI Frères — Tél. 64 — SISTERON

Moderne Station-Service

« MOBIL »

de SAINTE-URSULE

A. RANQUE Téléph. 62 SISTERON

ESSENCE HUILE
LAVAGE GRAISSAGE VIDANGE

Toutes Marques

Appareils Ménagers Modernes

ET DE CHAUFFAGE

GAZ ELECTRICITE
CHARBONS BOIS MAZOUT

ARTHUR MARTIN

THERMOR PIED-SELLE
CHAPPEE COSTE CAUMARTIN
ROSIERES SAUTER PAIN

Etablissements Francis JOURDAN
11, Avenue des Arcades, SISTERON

GRAND CHOIX
et Exposition de Réfrigérateurs de grandes marques de 95 lit. et 220 lit.

ETAT-CIVIL

du 13 au 19 Janvier 1961

Naissances : Patricia Incarnation Bermond. — Jean-Marie Sarli. — Laurent Pierre Gallego. — Olivier Serge Michel Chardin (tous avenue de la Libération).

REMERCIEMENTS

Madame Elie BOUCHET, dans l'impossibilité de répondre individuellement aux nombreuses marques de sympathie reçues lors du décès de

Monsieur Elie BOUCHET
ancien Transporteur

remercie bien toutes les personnes qui ont pris part à sa peine.

Petites Annonces

ON RECHERCHE

Ouvriers maçons, bonnes références, bien rétribués, travail assuré. S'adresser à l'Entreprise THOMET Paul, Les Plantiers, SISTERON.

* * *

AGIM
TRANSACTIONS IMMOBILIERES
R. DE LAMARE
SAINT-AUBAN (B.-A.) Tél. 86
Propriétés Commerces
Villas Campagnes

* * *

ON DEMANDE

Bonne à tout faire. S'adresser au bureau du journal.

LA FOIRE

La première foire de l'année n'a pas obtenu le succès. Le mauvais temps a réduit le nombre des visiteurs. Les transactions ont été bien calmes.

SPORTS

FOOT-BALL

Sisteron-Vélo a gagné dimanche, sur son terrain, contre l'Union Sportive de Volx, par 3 buts à 1, un match comptant pour le championnat de Promotion de Première Division.

Par suite d'une balle lourde et d'un terrain glissant, les joueurs ont fourni un très mauvais match qui a été suivi d'un arbitrage encore plus mauvais.

Dans les quinze premières minutes de jeu, Sisteron a essayé de construire, face à une équipe athlétique mais jouant à grands coups de pied. Et petit à petit, les deux équipes se sont mises à faire le même jeu, donnant un mauvais foot-ball.

* * *

Le championnat de Promotion de Première Division continue. Aussi demain Dimanche, sur le terrain de Beaulieu, rencontre entre l'Union Sportive de Lambesc et Sisteron-Vélo.

* * *

SKI-CLUB SISTERONNAIS

La sortie de demain Dimanche se fera sur Sainte-Anne-La Condamine.

Départ, Bar Samuel, à 6 h. 30.

Se faire inscrire chez Mlles André, confections, ou chez Julien, chaussures.

HYMENEE

A l'occasion du mariage de Mlle Danielle Maffren, fille de M. Maffren, premier adjoint au maire, avec M. Jean Queyrel, aide-chimiste, il a été versé la somme de 20 NF pour la Société du Sou des Ecoles, 30 NF pour argent de poche aux vieillards de notre Hôpital-Hospice, 20 NF pour la Société Musicale « Les Touristes des Alpes, 30 NF pour la Société Sportive Sisteron-Vélo, 25 NF pour les Anciens Combattants et 25 NF pour les Sapeurs-Pompiers.

Nos félicitations aux parents et nos meilleurs vœux de bonheur aux jeunes époux.

Etude de Me Jacques PERRIN notaire à SISTERON

Premier Avis

Suivant acte reçu par Me Jacques PERRIN, notaire à SISTERON, le cinq Janvier mil neuf cent soixante et un, enregistré à SISTERON le onze Janvier mil neuf cent soixante et un, folio 54 bordereau 11/6

Monsieur Emile Marcel BONTHOUX boulanger, et Madame Léonie Antonia MANGANELLI, son épouse, demeurant ensemble à SISTERON, rue Saunerie

Ont vendu à Monsieur Louis Marius BLANC, boulanger, et à Madame Marie Magdeleine SOMA, son épouse, demeurant ensemble à Sisteron

Un fonds de commerce de Boulangerie Pâtisserie, exploité à SISTERON, rue Saunerie, no 43, connu sous le nom de BOULANGERIE BURLE, et pour laquelle Monsieur BONTHOUX était inscrit au registre du Commerce de DIGNE sous le numéro 55 A 242 et à l'I.N.S.E.E. numéro 412.04.209.2.002.

Cette vente a eu lieu moyennant le prix de Vingt Quatre Mille nouveaux francs, s'appliquant à concurrence de vingt et un mille nouveaux francs aux éléments incorporels et de trois mille nouveaux frs au matériel.

La prise de possession a été fixée au deux Janvier mil neuf cent soixante et un.

Les oppositions s'il y a lieu seront reçues par acte extra-judiciaire à l'étude de Me Jacques PERRIN, notaire à SISTERON, dans les dix jours au plus tard qui suivront la dernière insertion, au domicile élu ci-dessus.

DECLARATIONS DES RUCHES

Les apiculteurs sont informés que les imprimés de déclarations de ruches sont à leur disposition au Secrétariat de la Mairie.

Charbons de toutes provenances

PASSEZ VOS COMMANDES SANS TARDER

en vous adressant à

E. JOUVE

Avenue de la Libération — SISTERON — Tél 43

Passez vos commandes dès maintenant

APPAREILS MENAGERS MODERNES

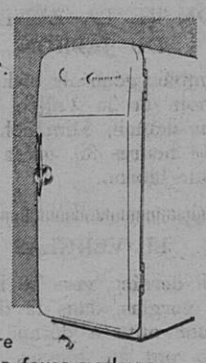

Conord l'a étudié pour vous

Seul ce nouveau réfrigérateur renferme TOUS les perfectionnements que vous attendiez

GAMME CONORD 58 : 120, 148 ET 200 LITRES

Ets Francis JOURDAN
Avenue des Arcades
SISTERON

CONORD vous offre tout l'équipement de base d'un foyer moderne

© VILLE DE SISTERON